

**Fiche de données de sécurité**  
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement  
(UE) n° 453/2010)



**Nom commercial du produit :** SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat  
**Date d'exécution :** 15.04.2015  
**Date d'édition :** 18.06.2015

**Version :** 1.0.0

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat (1603)

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

**Secteur d'utilisation**  
Application industrielle

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Amstutz Produkte AG

**Rue :** Luzernstrasse 11

**Code postal/Lieu :** 6274 Eschenbach

**Téléphone :** 041 448 14 41

**Telefax :** 041 448 21 89

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum Kurz-Nr. in der Schweiz (24h): 145;  
Telefon: +41 44 251 51 51

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon les directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.  
Xn ; R 65

#### Classification selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Asp. Tox. 1 ; H304 - Danger par aspiration : Catégorie 1 ; Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetado (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

**Symbole des dangers et désignation des dangers pour substances et préparations dangereuses**



Xn ; Nocif

#### Phrases R

65

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

#### Phrases S

62

En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer

**Fiche de données de sécurité**  
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement  
(UE) n° 453/2010)



**Nom commercial du produit :** SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat  
**Date d'exécution :** 15.04.2015  
**Date d'édition :** 18.06.2015

**Version :** 1.0.0

- 23 l'emballage ou l'étiquette.  
Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols (terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant).
- 24 Éviter le contact avec la peau.

**Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]**

**Pictogrammes des risques**



Danger pour la santé (GHS08)

**Mention d'avertissement**

Danger

**Mentions de danger**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Conseils de prudence**

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE SUISSE D'INFORMATION TOXICOLOGIQUE ou un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P405 Garder sous clef.

**2.3 Autres dangers**

Aucune

**SECTION 3: Composition / informations sur les composants**

**3.2 Mélanges**

**Composants dangereux**

DESTILLATS LÉGERS (PÉTOLE), HYDROTRAITÉS / KÉROSÈNE - NON SPÉCIFIÉ ; N°CE : 265-149-8; N°CAS : 64742-47-8

Poids :  $\geq 50$  - < 100 %

Classification 67/548/CEE : Xn ; R65

Classification 1272/2008 [CLP] : Asp. Tox. 1 ; H304

**Indications diverses**

Texte des phrases R-, H- et EUH: voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

**Informations générales**

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. Si la victime est inconsciente ou si elle souffre de crampes, ne jamais lui faire ingurgiter quoi que ce soit. Des symptômes ne peuvent apparaître que quelques heures après l'exposition, faire une surveillance médicale pendant au moins 48h après l'accident.

**En cas d'inhalation**

Transporter la victime à l'air libre, la protéger par une couverture et la maintenir immobile. En cas d'irritation des voies

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement**  
**(UE) n° 453/2010)**



**Nom commercial du produit :** SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat  
**Date d'exécution :** 15.04.2015  
**Date d'édition :** 18.06.2015

**Version :** 1.0.0

respiratoires, consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

**Après contact avec les yeux**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

**En cas d'ingestion**

Ne pas faire vomir. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Informations pour le médecin**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

**5.1 Moyens d'extinction**

**Moyen d'extinction approprié**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau à grand débit.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Produits de combustion dangereux**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

**5.3 Conseils aux pompiers**

**Équipement spécial de protection en cas d'incendie**

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection totale.

**5.4 Indications diverses**

Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Supprimer l'affluence des matières inflammables. Sur le lieu d'incendie, seule le sauvetage d'urgence est autorisé.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser un équipement de protection individuel (voir section 8). Evacuer les personnes en lieu sûr. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Eviter d'inhaler les brouillards et les vapeurs. Eloigner les personnes non protégées et évacuer en lieu sûr.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement**  
**(UE) n° 453/2010)**



**Nom commercial du produit :** SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat  
**Date d'exécution :** 15.04.2015  
**Date d'édition :** 18.06.2015

**Version :** 1.0.0

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Endiguer l'écoulement des fluides avec du matériel approprié, (par exemple de la terre). Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières, lacs ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires. Retenir l'eau insalubre ayant servi à combattre l'incendie

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

### Pour le nettoyage

Prélever mécaniquement et éliminer selon les directives Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Endiguer et pomper les grandes quantités dans des réservoirs appropriés.

### Autres informations

Assurer une aération suffisante. Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Evacuation: voir paragraphe 13 Protection individuelle: voir paragraphe 8

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à prévoir suffisamment de pièces et de zones de travail ainsi qu'une bonne aération. Utiliser des appareils résistant aux solvants. Ne pas aspirer les vapeurs / les aérosols. Transvaser sans perte. Eviter la formation d'aérosols.

### Mesures de protection

#### Mesures de lutte contre l'incendie

Observer toutes les règles préventives de protection contre les incendies. Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

#### Demandes d'aires de stockage et de récipients

Garder le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit frais. Prévoir des sols étanches et résistant aux solvants. Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol. Utiliser des récipients résistant aux solvants. Assurer une bonne aération aussi au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

#### Conseils pour le stockage en commun

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

**Classe de stockage ( D ) :** 10

**Classe de stockage (TRGS 510) ( D ) :** 10

#### Autres indications relatives aux conditions de stockage

Toujours conserver dans des récipients, qui correspondent à l'emballage d'origine. Observer les remarques sur l'étiquette. Protéger de la chaleur, du gel et du rayonnement directe du soleil. Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Fiche de données de sécurité**  
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement  
(UE) n° 453/2010)



**Nom commercial du produit :** SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat  
**Date d'exécution :** 15.04.2015  
**Date d'édition :** 18.06.2015

**Version :** 1.0.0

### Protection individuelle

#### Protection yeux/visage

Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

#### Protection de la peau

##### Protection des mains

Porter des gants résistant aux solvants.

**Matériau approprié :** PVA (alcool polyvinylique)

**Temps de pénétration (durée maximale de port) :** Le temps de pénétration exact est à déterminer avant par le fabricant des gants de protection et à respecter.

##### Protection corporelle

Vêtement de protection résistant aux solvants lors de l'application de plus grande quantités ou s'il est possible que ça gicle ou ça renverse.

#### Protection respiratoire

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

### Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant une pause et après le travail. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement

#### Mesures techniques pour éviter l'exposition

Prévoir une bonne aération. Peut être atteint avec l'aménagement d'un locale ou par l'aération générale.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Aspect :** liquide

**Couleur :** limpide

**Odeur :** inodore

#### Données de sécurité

<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :</b>	( 1013 hPa )		210 °C
<b>Point éclair :</b>		>	100 °C
<b>Pression de la vapeur 20 °C</b>	( 20 °C )	<	1 hPa
<b>Densité :</b>	( 20 °C )		0.82 g/cm <sup>3</sup>
<b>Miscibilité avec l'eau</b>			non miscible
<b>pH :</b>			non applicable

### 9.2 Autres informations

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former. Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

**Fiche de données de sécurité**  
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement  
(UE) n° 453/2010)



**Nom commercial du produit :** SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat  
**Date d'exécution :** 15.04.2015  
**Date d'édition :** 18.06.2015

**Version :** 1.0.0

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.2 Stabilité chimique**

Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer. Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions aux agents d'oxydation puissants.

**10.4 Conditions à éviter**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**10.5 Matières incompatibles**

Des moyen d'oxydation fort.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

**SECTION 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Effet irritant et caustique**

**Iritation primaire de la peau**

L'exposition répétée ou prolongée peut provoquer dégraissage ou irritation de la peau avec dermatitis ou d'autres problemes dermatiques.

**Iritation des yeux**

Effet d'irritation.

**Sensibilisation**

**En cas de contact avec la peau**

Aucune sensibilisation connue.

**11.5 Informations complémentaires**

Le produit n'a pas été testé. Les caractéristiques toxicologiques ont été déduit des composants.

**SECTION 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Fiche de données de sécurité**  
conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement  
(UE) n° 453/2010)



**Nom commercial du produit :** SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat  
**Date d'exécution :** 15.04.2015  
**Date d'édition :** 18.06.2015

**Version :** 1.0.0

### 12.7 Autres informations écotoxicologiques

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.8 Appréciation générale

Catégorie de pollution des eaux 2 (D): polluant. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations, même pas en petite quantité. Le produit contient ni de composants organiques halogénés ni de métaux lourds.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

#### Élimination du produit/de l'emballage

Les emballages contaminés doivent être vidés de leurs résidus. Après un nettoyage approprié, ils peuvent être envoyés au recyclage. Les emballages non nettoyés doivent être éliminés comme le produit.

#### Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

140603

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Directives nationales

#### Classe risque aquatique (WGK)

Classe (D) : 2 (Présente un danger pour l'eau.) selon l'auto-classification

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour cette substance.

**Fiche de données de sécurité**  
**conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (modifié par le règlement**  
**(UE) n° 453/2010)**



**Nom commercial du produit :** SOLVANA 2000  
Solvant, sans odorat  
**Date d'exécution :** 15.04.2015  
**Date d'édition :** 18.06.2015

**Version :** 1.0.0

## SECTION 16: Autres informations

### 16.1 Indications de changement

Aucune

### 16.2 Abréviations et acronymes

Aucune

### 16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

### 16.4 Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

### 16.5 Indications de stage professionnel

Aucune

### 16.6 Informations complémentaires

Les informations de cette fiche technique de sécurité satisfont à la législation nationale ainsi qu'à la législation européenne. Toutefois, nous n'avons pas connaissance des conditions de travail données de l'utilisateur et nous ne pouvons pas les contrôler. Sans autorisation écrite, le produit ne peut être affecté à une utilisation autre que celle mentionnée dans le chapitre 1. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.